

FICHE	Accueillir et scolariser les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)
--------------	--

De qui parlons-nous ?

Selon **Alain REYNIERS**¹, « les gens du voyage seraient des autochtones singularisés par rapport aux autres autochtones par leur mode de vie, un mode de vie itinérant ou qui a été itinérant jusqu'à une époque relativement récente. Parmi les gens du voyage, on trouve des gens qui se disent manouches, gitans, sintis, roms, tziganes, yénishs... »

Selon **Régis GUYON**² la notion de « voyage potentiel » est une caractéristique fondamentale de ces populations. « Le voyage est nécessaire au moment où il se pose. Il peut durer des semaines, des mois, des années. Il peut disparaître si cette nécessité disparaît. Mais la possibilité du voyage reste toujours présente. Elle constitue un état d'esprit supporté par un affectif fortement ressenti. Ainsi il est difficile à faire admettre qu'on peut être voyageur tout en étant sédentaire ».

C'est à travers cette singularité « voyage » que les gens du voyage seraient reconnus.

Quelles sont les procédures de scolarisation ?

- « Le droit commun s'applique en tous points à ces élèves : ils ont droit à la scolarisation et à une scolarité dans les mêmes conditions que les autres, quelles que soient la durée et les modalités du stationnement et de l'habitat, et dans le respect des mêmes règles [...]. C'est la résidence sur le territoire d'une commune qui détermine l'établissement scolaire d'accueil (article L. 131-6 du code de l'éducation) »³.
- **Le directeur procède à l'admission** de l'élève sur présentation du certificat d'inscription établi par la mairie : « selon les dispositions de la circulaire n° 91-220 du 30 juillet 1991, même si la famille ne peut pas, lors de la demande d'inscription, présenter un ou plusieurs des documents nécessaires, l'élève doit bénéficier d'une admission provisoire, dans l'attente de la présentation, dans les plus brefs délais, des documents qui permettent d'effectuer son inscription »⁴.
- **Le directeur accueille l'enfant et sa famille** : il propose la visite des locaux, présente l'école, son fonctionnement, ses horaires, son règlement intérieur. Il présente les enseignants de l'école, les ATSEMS et leur rôle respectif. Il informe de l'existence des divers services (restauration, APC, ramassage scolaire...).
- Il s'enquiert **du passé scolaire** de l'enfant, demande à voir son livret scolaire et ses outils (ils peuvent ne pas exister) et s'informe de la durée de son séjour à l'école.
- Il inscrit l'enfant dans une classe correspondant à sa tranche d'âge.

Que faut-il savoir pour comprendre les besoins spécifiques de ces enfants ?

- Chez les gens du voyage, l'unité sociale est une famille élargie au lignage, qui rassemble des personnes descendant toutes d'un ancêtre commun. Cette organisation se traduit par des regroupements familiaux sur les aires d'accueil. Les enfants sont éduqués par l'ensemble du groupe familial.
- Les enfants du voyage et leur famille vivent souvent des conditions de vie difficiles liées, la plupart du temps, à des problèmes de stationnement et d'exclusion. Si l'école représente un enjeu d'avenir important pour ces familles, elle représente aussi un monde « à part », un monde étranger à leur culture, un monde parfois hostile où les enfants peuvent être mis à l'épreuve de leurs différences.

¹ Ethnologue et universitaire belge, spécialiste du monde tsigane.

² Dirige le service Education et Société au CNDP. Rédacteur en chef de la revue « Diversité ».

³ Circulaire n° 2012-142 du 2-10-2012. BO n° 37 du 11 octobre 2011.

⁴ Idem

- Du fait de leurs déplacements, les enfants issus de familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu ont un mode de relation discontinu à l'école ce qui rend difficile la continuité scolaire.
- La scolarisation à l'école maternelle reste encore à la marge, les parents retardant cette scolarisation jusqu'à l'âge de l'obligation scolaire pour diverses raisons.
- Dans la culture des gens du voyage, c'est la **culture de l'oral** qui prédomine contrairement à l'école qui valorise la culture de l'écrit.
- Leur **rapport au temps** est très différent des personnes sédentaires : ils sont très ancrés dans le présent et anticipent difficilement. C'est en contexte et au quotidien que les apprentissages se réalisent. La notion de temps est signifiée autour des mots « jour et « nuit ».
- Il en est de même dans leur **rapport à l'espace** : l'univers de leurs activités ne relève pas d'une diversité de communautés comme dans les sociétés industrialisées (vie familiale, vie professionnelle, vie culturelle...). L'aire d'accueil est un lieu où se vit le quotidien dans sa globalité. Il existe par ailleurs une véritable osmose entre l'espace extérieur et l'espace intérieur.
- C'est pourquoi les règles de vie scolaires sont vécues comme en opposition avec celles de leur communauté. Les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs ont l'habitude de vivre en extérieur sans la surveillance permanente des adultes : rester assis, ne pas crier, ne pas courir, respecter des horaires, respecter l'autorité des adultes (la négociation étant leur mode de fonctionnement) sont à l'opposé de leurs habitudes.

Conseils pour la classe

Ce qu'il faut faire	Ce qu'il ne faut pas faire
<ul style="list-style-type: none"> - Installer une relation de confiance avec la famille dès le départ [leur donner par exemple un livret de présentation de l'école, leur faire visiter l'école avec l'enfant, leur présenter l'ATSEM, etc.]. - Proposer une scolarisation progressive pour les plus jeunes pour favoriser une bonne adaptation. - Associer la famille à cette adaptation scolaire en les invitant à assister à un temps de classe. - Prendre éventuellement l'attache d'une association et/ou d'un service local d'aide à ces populations [dans les Vosges, le service d'accompagnement des gens du voyage (SAAGV)]. - Favoriser la connaissance de « l'autre », de sa culture (ses rites, ses habitudes, son univers) pour créer une familiarisation, et réduire une distance. - Tenir compte de leur rapport au temps et à l'espace dans les activités proposées. 	<p>Il ne faut pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oublier que si ces enfants viennent à l'école avec une culture spécifique, ils viennent aussi avec des connaissances, des aptitudes et des valeurs sur lesquelles il faut s'appuyer. - Dévaloriser leur culture d'origine, ni leur origine sociale.

Ressources

Textes officiels	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de la scolarité des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs : circulaire n° 2012-142 du 2-10-2012 BO n° 37 du 11 octobre 2012. - Suivi et accompagnement pédagogique des élèves : décret n° 2014-1377 du 18-11-2014 - J.O. du 20-11-2014- BO n° 44 du 27 novembre 2014.
------------------	--

<p>Sitographie et documentation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CASNAV-CAREP de Nancy-Metz : http://www4.ac-nancy-metz.fr/casnav-carep/spip/spip.php?rubrique5 - CANOPE 54 : conférences en ligne « <i>enfants du voyage : quelle scolarisation, quel accompagnement social ?</i> ». 2011 http://www.cndp.fr/crdp-nancy-metz/crdp/se-former/conferences-en-savoir-plus/enfants-du-voyage-quelle-scolarisation-quel-accompagnement-social.htm - Education des enfants roms en Europe : Mallette pédagogique pour les enfants du pré-scolaire. Dossier proposé par le conseil de l'Europe. http://www.coe.int/t/dg4/education/roma/preschool_fr.asp
<p>Albums de littérature de jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CD-ROMS. Eric Lasserre. Editions du Rouergue. 2003. A partir de 5 ans. - Cerise noire. Patricia Reznikov. Illustrations de Laurent Corvaisier. Thomas Jeunesse 2007. - Comptines et berceuses tsiganes. Collectif. Nathalie Soussana. Nathalie Novi. Un livre et un CD. Didier Jeunesse 2014. A partir de 5 ans. - Petite tsigane. Patricia Geis. Mango Jeunesse 2006. Collection Amis du Bout du Monde.